

TRANSCRIPT VIDEO

TITRE : Interview de Philippe Duron, Président du Conseil d'Orientation des Infrastructures.

Quel bilan tirez-vous des Assises de la Mobilité ?

Un bilan très positif de ces Assises parce qu'elles ont mobilisé pendant plusieurs mois des acteurs venant à la fois du monde de la mobilité, du monde du financement, mais également des usagers. Et je crois qu'ici nous avons un panorama très complet de ce qu'est la mobilité en ce début de 21^{ème} siècle. A la fois des besoins des usagers, des solutions qui peuvent émerger et puis aussi de toutes les innovations qui sont en train de bouleverser complètement la mobilité. Je crois que c'est vraiment, ici, une initiative qui a permis de faire remonter énormément de propositions, qui seront, j'en suis convaincu, très utiles au gouvernement d'abord, aux parlementaires ensuite pour l'élaboration et la discussion de la loi d'orientation sur les mobilités.

Quel est votre sentiment sur la place de l'électromobilité dans la mobilité de demain ?

L'électromobilité occupe déjà une place importante dans la mobilité des Françaises et des Français. Quand vous regardez le transport ferroviaire notamment, il est largement alimenté par l'électricité. Bien évidemment aujourd'hui, il y a une nouveauté, une innovation de rupture avec l'apparition des voitures électriques mais aussi des 2 roues électriques. Regardez les progressions des vélos à assistance électrique aujourd'hui. La mobilité c'est aussi les scooters électriques qui vont arriver dans nos villes en usage partagé ou en pleine propriété. Et c'est aussi, bien sûr, la voiture électrique. Et ici, nous avons des constructeurs français qui s'y intéressent fortement : notamment Renault qui a fait le pari de la voiture électrique. Enfin, il faut aussi

s'intéresser à l'énergie disponible. Aujourd'hui nous savons qu'il n'y a pas de problèmes de capacité, que nous pourrions aller jusqu'à environ 15 millions de véhicules. Mais si demain le véhicule électrique devient le standard, il faudra vraisemblablement réfléchir à adapter les capacités de production et de distribution de l'énergie sur le territoire.

Quels sont les freins à lever rapidement pour exploiter tout le potentiel de la mobilité électrique ?

La première chose, c'est la possibilité de recharger son véhicule. On voit qu'à son domicile, c'est une chose qui s'installe facilement quand on décide de faire l'acquisition d'un véhicule. En revanche, dans l'espace public et pour les longs parcours, on a besoin d'avoir des recharges compatibles pour tous les véhicules, bien positionnées, qui aient une puissance suffisante, et ici il y a encore beaucoup de travail à faire. L'ADEME a soutenu les premières expériences. Son fonds est aujourd'hui épuisé. Et il y a les initiatives individuelles ou les initiatives départementales. Les syndicats d'électrification font des efforts d'accompagnement des collectivités. Mais il faut aller plus loin. Sur les autoroutes, il faut vraisemblablement que les sociétés d'autoroutes participent à cette installation. Il faut aussi probablement que les pétroliers, qui comprennent aujourd'hui qu'une partie de leurs activités va se reconvertir vers les nouvelles formes d'énergies, entrent dans la danse également pour répartir sur leurs installations commerciales ces bornes de rechargement.

Et puis il y a un deuxième problème réglementaire qui n'est pas facile à régler, c'est toute la problématique de la recharge des autobus dans les grandes agglomérations. Ici, les garages sont aujourd'hui limités par la réglementation, la dangerosité supposée de la recharge et il faut revoir cela entre le ministère de l'Intérieur, les constructeurs, et puis les autorités organisatrices.

Puis enfin, nous attendons tous une autonomie plus grande des véhicules électriques et cela c'est aux constructeurs de l'améliorer.